SENATE
COMMITTEES DIRECTORATE



SÉNAT
DIRECTION DES COMITÉS

CANADA

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le jeudi 8 octobre 2026
(43)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 8 h 3, dans la pièce B45 de l'édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable Mary Robinson (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Black, Burey, Martin, McBean, McNair, Muggli, Robinson et Sorensen (8).

Participent à la réunion : Joanne Markle LaMontagne and Martin McCallum, analystes, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 22 octobre 2025, le comité poursuit son étude sur le rôle du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans la sécurité alimentaire au Canada.

TÉMOINS :

Conseil canadien du porc :

René Roy, président;

Claire Citeau, vice-présidente, Défense des intérêts commerciaux et Affaires publiques.

Producteurs de poulet du Canada :

Luce Bélanger, vice-président (*par vidéoconférence*);

Lauren Kennedy, directrice des relations publiques et des communications.

Banque d'alimentation d'Ottawa :

Natalie Spooner, directrice générale.

René Roy, Luce Bélanger et Natalie Spooner font chacun une déclaration puis, avec Claire Citeau et Lauren Kennedy, répondent aux questions.

À 9 h 1, la séance est suspendue.

À 9 h 8, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité reprend ses travaux à huis clos pour discuter d'un projet de rapport.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 10 juin 2026, le comité poursuit son examen de la teneur des éléments de la section 13 de la partie 4 du projet de loi C-31, Loi no 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025.

Il est convenu que le comité permette l'enregistrement audio et/ou la transcription de la partie de la réunion d'aujourd'hui qui se tient à huis clos; qu'une copie soit conservée par la greffière du comité pour consultation par les membres du comité et/ou le personnel; que l'enregistrement audio et/ou la transcription soient détruits par la greffière du comité lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure l'autorisera à le faire, au plus tard à la fin de la session parlementaire.

Il est convenu que le projet de rapport, tel que modifié, soit adopté dans les deux langues officielles et que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à approuver la version définitive du rapport, en tenant compte des discussions d'aujourd'hui, et en y apportant tout changement jugé nécessaire sur le plan de la forme, de la grammaire ou de la traduction.

Il est convenu que la présidente soit autorisée à déposer le rapport au Sénat ou auprès de la greffière du Sénat dans les deux langues officielles, dès que possible.

À 9 h 38, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité le comité discute à huis clos d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Il est convenu que, nonobstant l'ordre du Sénat adopté le 22 octobre 2025, la date du rapport final du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts concernant son étude sur le rôle du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans la sécurité alimentaire au Canada soit reportée du 31 décembre 2026 au 30 juin 2027.

Il est convenu que la présidente demande au Directeur parlementaire du budget de fournir une estimation des coûts liés au prix des engrais dans le cadre de l'étude sur le rôle du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans la sécurité alimentaire au Canada.

À 9 h 56, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Katy Quinn